

M. Le président,

Mon intervention portera sur la question des trois tracés alternatifs présentés par le MTQ lors de la rencontre publique tenue le 25 mars 2009 dans le quartier de la Montée du sourire auquel près de 70 personnes ont assisté. Il faut se rappeler que ces trois tracés sont tous situés à l'Est à l'entrée de la ville.

Plusieurs questions ont été posées par les citoyens entre autres sur les coûts, sur le type de terrain, sur le genre d'analyse réalisée, etc. Très rapidement, les gens se sont rendu compte qu'en fait, aucune analyse sérieuse n'avait été faite sur ces trois tracés. Le MTQ s'est limité à répéter que le terrain à ces endroits n'avait pas une bonne portance. Cet argument n'est pas fondé pour deux raisons. D'abord, aucune étude complète de sol n'a été réalisée. Mais de manière plus fondamentale, les faits parlent d'eux-mêmes. La route 117 depuis Montréal traverse d'innombrables terrains dans des conditions souvent difficiles. Cela n'a pas empêché la construction de cette route Transcanadienne. Il est donc utopique d'affirmer que l'on ne peut construire de route sur ces trois tracés alternatifs.

Lors de cette rencontre, le MTQ nous a affirmé qu'aucun de ces tracés alternatifs ne lui semblait intéressant, car il rallongeait de 2,7 km la voie de contournement et que de ce fait les conducteurs ne seraient plus intéressés à l'utiliser. Encore une fois, cette affirmation ne repose sur aucune analyse et n'est qu'en fait une opinion personnelle de la direction du MTQ. Si l'on se base plutôt sur des faits et que l'on observe simplement d'autres voies de contournement, on constatera que la grande majorité des conducteurs souhaitent éviter d'avoir à traverser un centre-ville. En effet avec tous les arrêts dus aux feux de circulation et aux ralentissements des autres véhicules, les conducteurs épargneront plusieurs minutes de transport. L'on a qu'à observer la voie de contournement de Val-d'Or pour s'en convaincre.

Devant ce constat, plus de 60 citoyens du quartier de la Montée du sourire ont signé une lettre d'appui le 21 mai 2009 demandant au MTQ que des analyses sérieuses soient réalisées sur ces tracés alternatifs afin d'éloigner la voie de contournement des quartiers résidentiels. Ce faisant, plusieurs mesures d'atténuation ne seraient plus requises comme la construction d'un tunnel d'accès au Lac Rouyn, la plantation de conifères le long de ces quartiers, l'aménagement d'un monticule de terre plein, etc., le long des quartiers de la Place du Centenaire et de la Montée du sourire permettant des économies importantes.

Le tracé proposé par le MTQ et qui vient lécher les quartiers résidentiels est le pire des tracés. Je suis d'accord pour l'aménagement d'une voie de contournement de la 117 transcanadienne. Cependant, je crois que chaque citoyen qui réside dans les quartiers a le droit aux respects de sa propriété. Pour toutes ces raisons, le tracé de la voie de contournement doit être déplacé plus à l'EST à l'entrée de la ville.

Merci!

Localisation des alternatives de tracé à l'est du tracé propo

